



## Compte rendu du conseil de l'ED MIIS du 9 juin 2022

Ouverture de la réunion. Le 9 juin 2022 à 16 h 30, en présentiel et visioconférence.

Présents. Njaka ANDRIAMANDRATOMANANA, Julien BAUDRY, Alexandre BERRED, Bertrand BOUDART, Coleen BOUST, Brigitte DIARRA, Ionut DANAILA, Arnaud DUCROT, Gilles GASSO, Tanguy GERNOT, Laurent HEUTTE, Nicolas LANGLOIS, Bernard LECLERC, Nicolas FORCADEL, Christine LE BODO, Marie LEGAY, Gilbert LEVITT, Olivier LEY, Caroline MELEY, Irmand MIKIELA, Mathieu POULIQUEN, Éric RICARD, Christophe ROSENBERGER, Éric SANLAVILLE, Cyril TAIN, Cecilia ZANNI-MERK, Bruno ZANUTTINI, Flore ZULMEA.

Excusé. François DAUPHIN.

### Points à l'ordre du jour

- Approbation du compte rendu du conseil du 1er février 2022
- Composition du conseil et maison du doctorat
- Étude des candidats à une allocation RIN
- Étude des candidats à une allocation HAISCoDe
- Allocations des établissements
- Informations et questions diverses

### Approbation du compte rendu du conseil du 1er février 2022

Le compte rendu est approuvé.

### Composition du conseil et maison du doctorat

Tanguy Gernot et Irmand Mikiela arrivent en fin de leur mandat de deux ans, deux nouveaux représentants doivent donc être élus. Restent élus pour un an Cyril Tain (LMI, INSA Rouen, mathématiques appliquées) et Njaka Andriamandratomana (LMNO, Caen, mathématiques fondamentales).

Pour conserver une représentativité des trois sites et des disciplines principales de l'école doctorale, il serait bien qu'au moins un(e) doctorant(e) du Havre, et qu'au moins un(e) doctorant(e) en informatique, se présentent. Aucun candidat n'est déclaré à ce stade. Un second appel sera lancé avant l'été, pour des élections organisées fin août/début septembre par voie électronique.



Le conseil remercie chaleureusement Tanguy Gernot et Irmand Mikiela pour leur participation active au conseil pendant deux ans.

Concernant les autres membres du conseil, Laurent HEUTTE représentera désormais le LITIS à la place d'Ayoub OTMANI. Par ailleurs, Bernard LECLERC, représentant du LMNO, devra être remplacé pour septembre 2022 (départ à la retraite).

Enfin, Bruno Zanuttini (BZ) fait un point sur les maisons du doctorat. Il rappelle que les gestionnaires sont Marie Legay pour le site de Caen (et gestionnaire principale de l'ED), Christine Le Bodo pour le site du Havre, et Coleen Boust pour l'Université de Rouen Normandie. Il rappelle par ailleurs que l'adresse électronique à utiliser est [edmiis@normandie-univ.fr](mailto:edmiis@normandie-univ.fr), sauf communication avec un membre de l'école doctorale clairement identifié.

Concernant l'INSA Rouen Normandie, le poste de gestionnaire est à mi-temps (40 % financés par l'INSA et 10 % par l'ESIGELEC). Flore Zulméa terminera son contrat le 31 août 2022, et sera remplacée par Caroline Meley ; un tuilage sera organisé. Le conseil remercie chaleureusement Flore Zulméa pour son travail à l'école doctorale.

## Étude des candidats à une allocation RIN

Le pôle SN a obtenu 6 allocations RIN 100 %. Sur les 6 sujets, 2 n'ont pas de candidats (CEGraCor, GREYC, Clément et Homoscren, LMRS, Guibé). Le bureau présente les candidatures sur les 4 autres sujets. De même, il présente les candidatures sur les deux autres allocations RIN 100 %, obtenues par les pôles CTM et EP2M, avec inscription à l'ED MIIS.

Sur les 8 sujets financés à ce stade par une allocation RIN 50 % confirmée (6 via le pôle SN, 2 via le pôle CTM), seuls 4 sujets ont un candidat. Ces candidatures sont également présentées par le bureau.

Toutes les candidatures présentées, sauf une, sont validées par le conseil. Il s'agit de (candidat, directeur(s), unité de recherche, établissement d'inscription, dispositif, pôle) :

- Tahiat, Cretu, GREYC, UCN, RIN 100, SN
- Chemin, Bellingeri/Guaschi, LMNO, UCN, RIN 100, SN
- Nacro, Karamian, LMNO, UCN, RIN 100, SN
- Oujbara, Ambrosio, LMAH, ULHN, RIN 100, SN
- Thulliez, Portier, LMI, INSAR, RIN 50 (cofinancement Métropole de Rouen), SN
- Lecourt, Vercouter, LITIS, INSAR, RIN 50 (cofinancement Métropole de Rouen), SN
- Combaud, Duhamel, LITIS, ULHN, RIN 50 (cofinancement Le Havre Seine Métropole), CTM

Le conseil souhaite toutefois attirer l'attention des directeurs Karamian et Ambrosio sur le manque de recul manifesté sur leur sujet par leurs candidats Nacro et Oujbara, lors des auditions. Une attention particulière devra être portée à ces thèses, en particulier dans les premiers mois. La direction de l'ED leur fera état de ce point d'attention.

La candidature de Li (DeepBrain, Ruan, LITIS, URN, RIN 50 avec cofinancement de l'université Xi'an Jiaotong en Chine, SN) n'est pas validée par le conseil. L'audition a en effet révélé que le candidat ne maîtrisait pas suffisamment l'anglais (et pas du tout le français), ce qui rend une thèse en France difficilement envisageable.



Le bureau rappelle que les autres directeurs :

- Clément, GREYC, UCN, RIN 100, SN
- Guibé, LMRS, URN, RIN 100, SN
- Otmani, LITIS, URN, RIN 50, SN
- Dias, GREYC, UCN, RIN 50 (cofinancement université de Munster en Irlande), SN
- El Moataz, GREYC, UCN, RIN 50 (cofinancement agglomération de Cherbourg), SN
- Riah, IRSEEM, URN, RIN 50 (cofinancement Métropole de Rouen), CTM

ainsi que Ruan (candidat non validé), doivent trouver un candidat en mesure de commencer au plus tard le 1<sup>er</sup> décembre (et validé par le bureau de l'ED). Pour les dossiers RIN 100 %, il convient de se désister suffisamment tôt, le cas échéant, pour permettre que le financement soit donné à un projet en liste complémentaire tout en laissant le temps au nouveau directeur de thèse de rechercher un candidat pour la même date limite du 30 novembre.

**N.B. :** Voir le compte rendu du conseil du 26 septembre 2022 pour l'actualisation de ces listes.

Pour terminer, BZ rappelle que pour les RIN 50, la validation des candidats est sous réserve de la finalisation du montage par les directeurs de thèses avec la ComUE. Il faut par ailleurs penser aux demandes au fonctionnaire sécurité défense pour les laboratoires en ZRR (GREYC seulement à la date du conseil). Il faut donc attendre la validation définitive ainsi que l'établissement du contrat doctoral pour faire débiter les candidats (au risque qu'ils se retrouvent sans salaire, voire que leur thèse soit annulée).

## Étude des candidats à une allocation HAISCoDe

Le comité de pilotage du projet HAISCoDe a établi une liste principale de 5 sujets. Quatre de ces sujets ont un candidat ; ces candidats sont présentés, et tous approuvés par le conseil. Il s'agit de (candidat, directeur, unité de recherche, établissement d'inscription, pôle) :

- Bekkoucha, Boizumault, GREYC, UCN, SN
- Moscatelli, Adam, LITIS, URN, SN
- Stojanovski, Bonnet, GREYC, UCN, SN
- Deregnaucourt, Ainouz, LITIS, INSAR, SN

Le sujet de Nicolas Langlois (IRSEEM, URN, SN) devra être pourvu au plus tard le 31 août 2021, avec un candidat validé par le bureau de l'ED. À défaut, le financement sera accordé au premier sujet de la liste complémentaire.

**N.B. :** Le sujet a été pourvu en juin, voir le compte rendu du conseil du 26 septembre 2022.



## Allocations des établissements

Cette année, chaque établissement accorde des contrats doctoraux uniquement pour une inscription dans cet établissement (plus de « pot commun »). Le bureau signale qu'il regrette énormément cette décision.

L'université de Caen a accordé 5 contrats doctoraux à l'ED ; l'université de Rouen, 4 (dont 1 obtenu au titre de la LPR) ; l'INSA de Rouen, 2 ; l'université du Havre, 2, fléchés sur des sujets d'Alexandre Berred (LMAH) et d'Éric Sanlaville (LITIS).

Les nombres cibles pour les laboratoires, calculés en fonction du nombre de membres HDR et de l'historique sur le quinquennat (cet historique incluant les allocations RIN 100 % obtenues, mais pas les allocations HAISCoDe, qui ciblent une thématique particulière), sont :

- GREYC : 2,7
- LIS : 1,1
- LITIS : 1,7 INSA / 0,5 URN
- LMI : 0,3
- LMNO : 1,2
- LMRS : 3,5

Le bureau présente les candidatures, établissement par établissement (les membres du conseil proposant un sujet quittent le conseil le temps de discuter de ces candidats). Sont également présentés les classements des candidats remontés par les laboratoires, sur la base des auditions, des dossiers, et des priorités scientifiques au sein du laboratoire.

Après discussion, les candidats retenus en liste principale sont (candidat, directeur(s), unité de recherche, établissement d'inscription), liste non classée :

- Vidagbandji, Berred, LMAH, ULHN
- Houyez, Sanlaville, LMAH, ULHN
- Jain, Hérault, LITIS, INSAR
- Prost, Forcadel, LMI, INSAR
- Tarsi, Méchin, GREYC, UCN
- Sahbi, Beust, GREYC, UCN
- Gholami, Lhôte, GREYC, UCN
- Lucas, Ngo Dac, LMNO, UCN
- Cera da Conceição, Ballot, LMNO, UCN
- Madir, Danaila, LMRS, URN
- Tenzin, Pergamemchtchikov, LMRS, URN
- Dhaouadi, Alfaro/Blouza, LMRS, URN
- Kebaili, Ruan, LITIS, URN

Le conseil recommande toutefois aux deux premiers directeurs (Berred et Sanlaville) de veiller particulièrement à l'encadrement et au cadrage du travail en début de thèse, leurs candidats ayant montré un manque de recul sur leur (futur) sujet de thèse lors des auditions.



Cette liste est complétée d'une liste complémentaire constituée ainsi :

- Cortes (Caro, LMNO, UCN) puis Tchamitchian (Nicole, LMNO, UCN), si un candidat se désiste d'une allocation de l'UCN,
- Kayabas (Lecroq, LITIS, URN) si un candidat se désiste d'une allocation de l'URN.

Ces listes sont mises au vote (unanimité pour).

Le bureau rappelle aux directeurs qu'il importe désormais de compléter et de transmettre au plus vite, avec les doctorants, les documents nécessaires à l'inscription en thèse et à l'établissement du contrat doctoral ; qu'il faut penser aux demandes au fonctionnaire sécurité défense pour le GREYC (qui est en ZRR), et qu'il faut toujours attendre toutes les confirmations avant d'installer le candidat.

Pour rappel, les nombres cibles utilisés pour les laboratoires sont calculés selon des formules utilisées depuis le début du contrat, avec comme référence les « poids » en nombre d'HDR de chaque laboratoire, corrigés si besoin par le nombre d'allocations disponibles pour chaque établissement. Les membres du conseil demandent à ce qu'au prochain conseil, le bureau refasse un point sur ces formules, afin de s'assurer qu'elles sont toujours pertinentes.

## Informations et questions diverses

Concernant le budget de l'école doctorale, BZ signale que sa gestion est de plus en plus complexe : les lignes sont ouvertes très tard, les montants ne sont pas fiables, etc. Le budget a été suffisant pour satisfaire les demandes depuis la création de l'ED, toutefois, le bureau propose d'anticiper d'éventuelles difficultés pour les années suivantes, les doctorants s'emparant de plus en plus des dispositifs d'aide au financement de missions pour des écoles thématiques, formations, etc. (ce dont on ne peut que se satisfaire). La proposition du bureau, en cas de difficultés, est de prioriser les premières demandes d'un doctorant pendant sa thèse, puis les premières demandes d'un doctorant pendant l'année scolaire, puis les autres demandes. Le conseil approuve. BZ rappelle pour terminer ce point que les versements sont effectués aux laboratoires en juin et en septembre.

BZ informe également le conseil qu'une discussion a eu lieu avec les VP et la DRI de l'université de Caen concernant la gestion des HDR ; participer à cette gestion est une demande récurrente des écoles doctorales. À l'issue de cette discussion, il apparaît qu'un avis initial pourrait être demandé à l'école doctorale, sur chaque demande d'inscription à l'HDR dans ses disciplines. Un avis négatif de l'ED pourrait alors être bloquant. Par ailleurs, les ED pourraient être sollicitées pour proposer un rapporteur sur chaque HDR en préparation, et pour donner un avis sur le jury proposé.

**N.B. :** Un an après, ce dossier n'a pas avancé et les HDR sont toujours gérées exclusivement par la commission de la recherche.

BZ donne ou rappelle par ailleurs les informations suivantes :



- les demandes de césure doivent désormais être déposées (au moins) deux mois avant la prise d'effet souhaitée, afin de laisser le temps au collège des écoles doctorales d'émettre un avis ;
- il existe désormais des contrats doctoraux de droit privé ;
- les journées des écoles doctorales PSIME et MIIS devraient avoir lieu à l'automne (organisées à Caen, par un groupe de doctorants volontaires) ;
- il est important que les doctorants, en particulier ceux financés par la région (RIN, HAISCoDe), effectuent des actions de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle ; des idées d'actions sont une participation à la fête de la science (en tenant un stand), au Fêno, ou encore l'accueil de stagiaires de 3<sup>e</sup>, des interventions dans des lycées, etc. ; par ailleurs, le Dôme (Caen) et l'Atrium (Rouen) proposent de nombreuses actions de diffusion, dans lesquelles les doctorants sont plus que bienvenus.

Enfin, BZ informe le bureau qu'un groupe d'enseignantes-chercheuses et chercheuses de Normandie Université proposent de mettre en place un système de mentorat, à destination des doctorantes volontaires (et plus spécifiquement des doctorantes en 2<sup>e</sup> année). Brigitte Vallée (GREYC, UCN) est l'interlocutrice pour l'ED MIIS.

Brigitte Diarra fait remarquer qu'un tel dispositif peut être mal perçu, si on le voit comme reflétant un besoin pour les doctorantes d'être « chaperonnées ».

Le bureau rappelle que les rapports annuels et les rapports des comités de suivi doivent parvenir à l'école doctorale avant la coupure d'été ; que les soutenances planifiées en septembre ou octobre doivent être anticipées (constitution et validation du jury) ; et que les doctorants peuvent s'inscrire en 2<sup>e</sup> année de doctorat, sauf avis contraire du directeur (il y aurait alors une discussion avec l'école doctorale) — en d'autres termes, la réinscription en 2<sup>e</sup> année est autorisée par défaut.

Pour terminer, Christophe Rosenberger demande comment le bureau envisage de participer à l'obligation de formation qui est désormais imposée aux laboratoires pour les post-doctorants qu'ils accueillent. BZ répond que l'ED n'a pas été mise au courant de cette nouvelle obligation ; une discussion sera à prévoir.

Fin de la réunion. 18 h 00.

Fait à Caen le 5 avril 2023.

ECOLE DOCTORALE MIIS  
Mathématiques, Information,  
Ingénierie des Systèmes  
Le directeur, Bruno ZANUTTINI